



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 12 décembre 2024
PRESIDENCE : Monsieur Luc Otten

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 31/2024 concernant la

Modification des Statuts de l'Association Intercommunale du SDIS Nyon-Dôle

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour,
après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

l'assemblée décide d'accepter le préavis N° 31/2024 par :

OUI : 27, NON : 0, ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 12 décembre 2024.

Le Président
Luc Otten



La Secrétaire
Anaëlle Maitre